

04.08.2004 - 10:00 Uhr

hotelleriesuisse dit oui aux allocations pour perte de gain en faveur des mères et à la naturalisation facilitée

Berne (ots) -

hotelleriesuisse recommande d'accepter les deux projets de réforme dans le domaine de la naturalisation ainsi que la modification de la loi sur les allocations pour perte de gain (en cas de service ou de maternité). La situation est différente à propos de l'initiative "Services postaux pour tous" qu'hotelleriesuisse recommande de rejeter. Ces recommandations de vote ont été formulées à l'intention des membres par le Comité exécutif de l'association faitière de l'hôtellerie lors de sa dernière séance avant la pause estivale.

Lors de la dernière séance du Comité exécutif d'hotelleriesuisse les recommandations suivantes ont été formulées à l'intention des membres pour la prochaine votation fédérale du 26 septembre 2004 :

La naturalisation facilitée est dans l'intérêt de tous

hotelleriesuisse recommande de voter oui aux deux projets de réforme dans le domaine de la naturalisation. L'harmonisation et la simplification proposées de la procédure de naturalisation des étrangers de deuxième et de troisième génération assurent l'égalité de ces personnes aux plans social, politique et professionnel, et favorisent ainsi leur intégration dans leur nouvelle patrie. Pour l'hôtellerie, qui occupe une forte proportion de travailleurs étrangers, cette réforme est importante.

Dédommagement mérité pour les mères qui travaillent

L'association hotelleriesuisse recommande également d'accepter le projet de modification de la loi sur les allocations pour perte de gain en faveur des personnes astreintes au service militaire et des mères. Cette modification prévoit l'introduction d'une allocation pour perte de gain de 80% du salaire assuré pendant 14 semaines pour les mères qui travaillent. Dans l'hôtellerie, la révision de la loi entraînerait pour les employeurs une réduction annuelle des coûts de la masse salariale qui baisserait de 0,15% à 0,08%, en raison du nouveau financement paritaire. En outre, cela représenterait un pas important en direction de la compatibilité entre le travail et la famille, une mesure qui est dans l'intérêt de l'économie suisse et qui revêt une importance toute particulière dans l'économie hôtelière avec sa forte proportion de femmes. Dans ce contexte, hotelleriesuisse recommande de voter oui à ce projet.

Non à l'initiative "Services postaux pour tous"

L'initiative populaire "Services postaux pour tous", soutenue par les syndicats et par certaines organisations de protection des consommateurs, demande que l'ensemble de la population ait accès à un bureau de poste. Avec de nombreuses autres organisations économiques, hotelleriesuisse s'oppose à une telle attitude basée sur la conservation des structures. Aujourd'hui déjà, le réseau de poste est déficitaire. hotelleriesuisse estime qu'il serait faux de maintenir à tout prix un tel réseau pour des raisons purement sociales ou de politique régionale. Du point de vue des clients, l'offre de prestations effectivement demandées est plus importante qu'une couverture intégrale du territoire. Dans ce contexte, hotelleriesuisse recommande de voter non à ce projet.

Contact:

Isabel Garcia,
responsable de la communication
Tél. +41/(0)31/370'42'86
Mobile +41/(0)79/652'85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100477750> abgerufen werden.